

Participation concrète des peuples autochtones à la surveillance de l'environnement

Tim Byers

Biologiste-conseil
Byers Environmental Studies
C.P.1049
Teulon (Manitoba)
R0C 3B0
Téléphone/télécopieur : (204) 886-4642
Courriel: byerses@escape.ca

et Vice-président
Agence indépendante de surveillance
environnementale (IEMA)
C.P. 1192
Yellowknife (T. N.-O.)
X1A 2N8

Sites Web pertinents:

IEMA: www.monitoringagency.net

MVEIRB: www.mveirb.nt.ca

Résumé

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la surveillance de l'environnement est une exigence incorporée au régime de réglementation. La surveillance de l'environnement est prévue à la fois par la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du MacKenzie* et dans des accords ayant force obligatoire signés par les sociétés de mines de diamants et les gouvernements fédéral et territoriaux et les groupes autochtones. La surveillance est assurée par des agences de surveillance environnementale établies dans le cadre des accords en matière d'environnement. Toutes les agences de surveillance comptent une majorité de membres autochtones ou d'experts techniques dignes de confiance nommés par les groupes autochtones. Les agences opèrent de façon autonome des gouvernements et des promoteurs miniers et peuvent utiliser leur influence pour exercer des pressions afin d'obtenir des programmes de recherche et de surveillance basés sur les connaissances écologiques traditionnelles (CET) pour des mines spécifiques. Une agence de surveillance qui passe au peigne fin les rapports de contrôle d'un promoteur minier peut tirer la sonnette d'alarme sur certains problèmes environnementaux potentiels, permettant ainsi à la société d'agir afin d'atténuer, avant qu'il ne soit trop tard, les incidences nuisibles prévues. La qualité de l'air et de l'eau, le biote aquatique, les populations d'animaux sauvages et les eaux d'exhaure de roches acides sont des domaines de surveillance sur lesquels les sociétés minières doivent préparer des rapports annuels.

Les enquêtes sur le carcajou, la surveillance de la santé des poissons et du caribou, l'atténuation des incidences sur le caribou et les mesures d'atténuation des routes sont tous des domaines où il est possible de mettre à profit les connaissances autochtones et les modes traditionnels de mise en valeur du sol. Les CET du peuple Déné et les pratiques de chasse traditionnelles peuvent aussi être instructives pour l'industrie de la chasse sportive, où l'on préfère chasser les plus gros et les plus vieux animaux, une pratique qui est contraire aux habitudes des Déné.

Depuis bon nombre d'années, l'évaluation de l'efficacité des programmes de surveillance à la mine Ekati est soumise à une approche collaborative. Chaque année, des ateliers ont

lieu à Yellowknife où les résultats des surveillances annuelles de la BHP Billiton sont présentés. Les groupes autochtones, les organismes gouvernementaux de réglementation et l'Agence indépendante de surveillance environnementale sont donc en mesure de les examiner minutieusement. Ces ateliers sont d'ailleurs généralement reconnus comme étant un moyen efficace permettant aux parties intéressées d'exprimer leurs points de vue quant aux préoccupations immédiates et prévisibles relatives à l'environnement à la mine.

Certains défis se posent cependant en ce qui a trait à la consultation et la communication efficaces auprès des groupes autochtones. Des exemples de traductions erronées entre la langue anglaise et la langue dénée sont la preuve que des malentendus sérieux peuvent facilement se produire, notamment quant à la portée des CET ou quant aux conséquences réelles de l'activité minière.

Il a également été difficile de trouver un terrain d'entente entre les sociétés minières, les gouvernements et les peuples autochtones en ce qui touche les programmes de surveillance des effets cumulatifs. Devrait-on confier aux gouvernements la responsabilité des programmes de surveillance des incidences cumulatives régionales des mines de diamants dans les T.N.-O.? Les sociétés minières devraient-elles participer financièrement à la mise sur pied de programmes régionaux de surveillance des effets cumulatifs, surtout si une société minière en particulier contribue à créer ces effets cumulatifs?

Mots clés: surveillance de l'environnement, autochtones, savoir traditionnel, communications, indépendance